Réunion de Conseil Municipal du 12 juillet 2023

Délibérations Prises

D_2023_024 Contrat de Solidarité Communale 2023-2025

D_2023_025 Modification des Statuts de la Communauté de Communes XVD

D_2023_026 DM-2023-001 Régularisation Equilibre du Budget Prévisionnel

D_2023_027 Choix d'un Référent Déontologue

Affaires diverses

Cimetière et Jardin du souvenir

Une demande de devis auprès de Gane, Caperon et Estrade est en cours.

Un devis a également été demandé pour le portail du cimetière (Devis de JOUVENEL Altillac validé).

Secrétaire

Le contrat débutera le premier août.

Nouveaux horaires. Mardi et Mercredi de 9h00 à 16h30 avec une demi-heure de coupure. L'ouverture au public sera de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le temps de travail sera annualisé, avec un minimum de présence de 2 jours par semaine (mardi et mercredi). Durant les périodes « hautes » du secrétariat, soit les périodes de plus fortes activités (Budget, CA, fin d'année, etc.), la secrétaire pourra être présente 3 à 4 jours par semaine (dans la limite de 17h00 / semaine annualisées). Durant les périodes « basses » du secrétariat (comme l'été), la secrétaire pourra n'être présente que 2 jours par semaine (mardi et mercredi).

Recensement

Recherche d'une personne pour effectuer la mission d'agent recenseur. Le recensement est prévu pour février 2024. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie pour tout Renseignements supplémentaires ou au 06.37.98.24.98. avant le 11/09/2023.

Commune nouvelle

Il est évoqué une possible création d'une commune nouvelle avec Bassignac le Bas. L'avantage serait une économie de budget avec une réduction des indemnités des élus et des charges de personnel. L'inconvénient est la perte d'identité de la commune.

Le projet est toujours en réflexion, mais ne suscite pas l'approbation de la majorité du Conseil.

Entretien Natura 2000

Suite à la convention signée entre la commune, le Conservatoire des Espèces et l'ONF, il avait été évoqué la création d'un parc d'environ 10 hectares susceptible d'être entretenu par des ovins ou caprins. Il s'agit d'une grosse dépense de clôture que la commune ne saurait financer. Le Conseil s'interroge aussi sur la capacité de cet espace à alimenter un troupeau.

Logements communaux

Il est indiqué que des renseignements pour l'isolation ont été pris. Il est évoqué la possibilité de scinder le logement de l'étage en 2, créant ainsi, en plus, un studio. La création du studio se ferait durant 2024.

La rénovation thermique fait l'objet de devis (VMC, Pompe à chaleur). Les devis concernant la rénovation de la salle de bain et l'insonorisation des appartements et la peinture sont en cours.

Adressage

Un devis concernant les fournitures des panneaux s'élève à 2800€. Un devis sera demandé pour la pose des panneaux. Il est également évoqué une pose par les élus des différents secteurs.

La pose d'autres panneaux est aussi prévue : un panneau indiquant des toilettes publiques, ainsi qu'un grand panneau publicitaire pour la mise au tombeau (1,50mx1.20m) sur l'ancienne mairie.

Internet et publicité

Le site internet de la commune a été mis à jour.

Des flyers pour la mise au tombeau ont été remis aux offices de tourisme.

Terrains communaux

L'agriculteur bénéficiant d'une mise à disponibilité de terrains communaux ne souhaite plus en disposer. Un nouvel agriculteur du Bourg (Monfreux Rémi) prend la suite de cette mise à disposition.

Cuivre

Une dépose du réseau cuivre est prévue pour janvier 2026 par Orange. Nous serons informés de l'avancée.

Comice Agricole

Le comice aura lieu le 29 juillet à Sexcles.

Eau

Le devis de l'entreprise HYDRAU ELECT pour le forage est validé, il s'élève à 36911€. Une demande pour une nouvelle tonte au château d'eau et à la station est demandée. La demande est refusée.